

DOSSIER
RÉSILIENCE !

YACOUBA SAWADO
« L'homme qui arrêta le désert »

INFOGRAPHIE
Construire un projet de
coopération internationale
résilient et dynamique

TÉMOIGNAGES
en Hauts-de-France

SOMMAIRE



Résilience !

Dossier

P.6



« L'homme qui
arrêta le désert »

Portrait

P.8



Construire un projet
de coopération
internationale
résilient

Infographie

P.18



La résilience des
acteurs en Hauts-de-
France

Enquête

P.24

REVUE DU RÉSEAU N°3 - RÉSILIENCE !

Comité de rédaction Centraider, Lianes Coopération, Gescod, Pays de la Loire Coopération Internationale, So Coopération, Réseau Bretagne Solidaire, Yvelines Coopération internationale et développement • **Contributeurs nationaux** Hervé Berville, Apolline Cox, Franck Fortuné, Pascal Handschumacher, Émilie Maehara, • **Contributeurs régionaux** Julia de Chambrun, Fernand Rolet • **Crédits photographiques** Merci aux contributeurs de cette revue pour leurs photographies, Licence Creative Commons Flick'r, Freepik.com, Pixabay.com, Unsplash.com, Shutterstock.com • **Remerciements** Yacouba Sawadogo • **Elaboration de la revue** Equipes de Centraider, So Coopération, Réseau Bretagne Solidaire, Pays de la Loire Coopération Internationale, Lianes Coopération, Gescod, Yvelines Coopération internationale et développement • **Coordination et création graphique** Guillaume Guetreau, Nina Boccia • **Visuel de couverture** unsplash.com • **Directeur de publication** François Derisbourg • **Imprimeur** [Item] • **Contact** 5 rue Jules de Vicq 59000 Lille, contact@lianescooperation.org • **Lianes Coopération** est une association soutenue par la Région Hauts-de-France et le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères • <http://www.lianescooperation.org>

Les années 2020 et partiellement 2021 resteront gravées dans notre mémoire collective.

Notre état de sidération planétaire s'est prolongé de longs mois aux niveaux individuels, locaux, nationaux et internationaux. Nous avons, tous et chacun essayé de faire face,

trouvé des palliatifs numériques et/ou digitaux ouvrant à des opportunités afin de réguler, au mieux, les dysfonctionnements et les inégalités générés par le coronavirus.

Crainte, confusion, fascination devant ce mal inconnu, nous nous sommes réfugiés derrière des écrans barricades virtuelles et des frontières bien réelles !

Cependant, la vision de populations en grande détresse, particulièrement sous certaines latitudes, nous a interpellé, et a provoqué de véritables élans de solidarité entre pays, acteurs et populations.

Au vu du contexte et des mesures sanitaires, les acteurs de la coopération internationale ont dû faire preuve de résilience, afin d'adapter et de poursuivre la mise en œuvre de leurs projets.

La résilience, cette capacité à s'adapter face à des défis, obstacles et crises, à rebondir, est le mot-clé de cette revue.

Des témoignages d'acteurs sur la pérennité et/ou le caractère innovant de projets, d'autant plus vitaux et primordiaux durant cette



Les acteurs de la coopération internationale ont dû faire preuve de résilience, afin d'adapter et de poursuivre la mise en œuvre de leurs projets.

pandémie mondiale, illustrent l'énergie et l'imagination déployées. Avec la constance que nous leur connaissons, des membres du réseau de Lianes Coopération, ont collaboré à cette revue, en nous apportant leurs points de vue. Des acteurs, à encourager, devront surmonter toutes les difficultés inhérentes au contexte international et inventer une nouvelle conception de la solidarité.

Lianes Coopération aspire à ce que cette revue soit un outil de partage, d'échange, et de « porter à connaissance » des projets exemplaires, des projets d'envergure et, avec le même intérêt, des micro-projets ponctuels ou pérennes, au sein du réseau.

Cette revue permettra de faire un point d'étape nécessaire sur ces deux années, sources de souffrances, de désarroi et d'amertume, afin d'inciter, de soutenir, de consolider, de conforter et d'entreprendre de petits et grands projets de Coopération Internationale.

Je vous en souhaite donc une bonne lecture !

Marie-Véronique Deforge > Présidente de Lianes Coopération

DOSSIER

RESILIENCE!

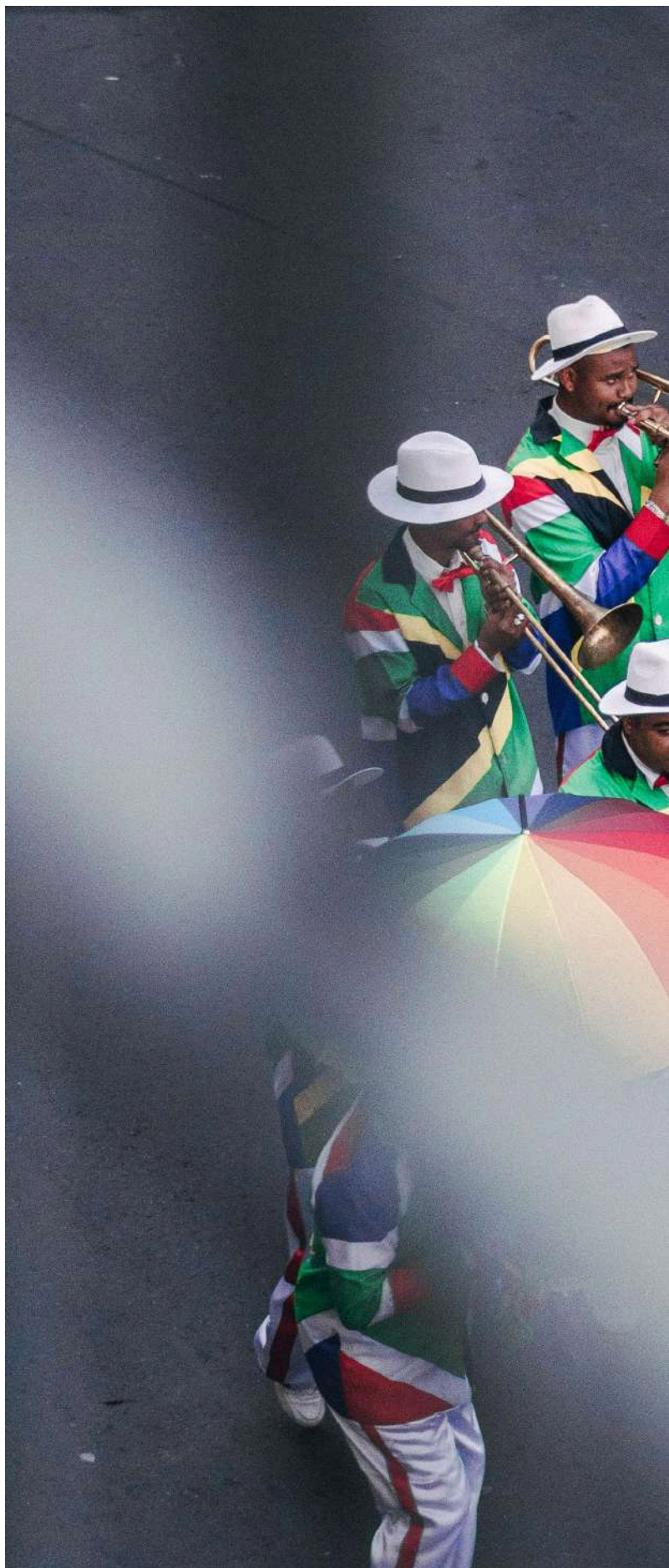


Photo : Leo Moko



Photo :
The Right
Livelihood
Foundation



PORTRAIT

YACOUBA SAWADOGO

« L'HOMME
QUI ARRÊTA
LE DÉSERT »

Au cours des années 1970, le « Sahel » - zone bioclimatique de transition entre le Sahara et la zone soudanaise - est devenu un terme géopolitique désignant un ensemble de pays africains dont l'un des dénominateurs communs est l'insécurité alimentaire.

La Grande Sécheresse

Avec une forte baisse des pluies annuelles, la période de « La Grande Sécheresse » - particulièrement marquée entre 1970 et 1990 - a bou-

leversé le système alimentaire, provoquant ainsi des mouvements de populations et des instabilités politiques. Ce nouveau climat, qui rend les récoltes plus aléatoires en raison de périodes sèches plus sévères et qui augmente la fréquence des inondations (soit localement, soit même à l'échelle de grands bassins), a des graves conséquences pour les populations sahéliennes et entraîne notamment des périodes de famine.

Dans ce contexte, Yacouba Sawadogo quitte Ouahigouya pour retourner au village de son enfance, Gourga, lui aussi touché par la famine à cause des terres devenues incultivables.

Après avoir passé de longs mois à étudier les sols, Yacouba Sawadogo décide de reprendre leurs cultures, armé de quelques savoirs. « Au début, quand je parlais de cette méthode aux gens, ils disaient que j'étais fou, que ça n'allait pas marcher. Mais j'avais un but et je ne les écoutais pas. Aujourd'hui, beaucoup m'aident dans cette tâche : je leur demande de planter les arbres et de s'en occuper régulièrement » aime déclarer le vieil homme quand on lui rappelle son audace sans cacher que cette période lui a « fait mal ».

Un travail de longue haleine

Motivé par l'arrivée de la saison des pluies, Yacouba Sawadogo décide de préparer la terre sur une parcelle pour qu'elle puisse absorber le plus d'eau possible. Dans la terre, aride et dure comme du béton, il y met du fumier ainsi que des détritiques. Sans le savoir, cette combinaison attire les termites qui creusent de minuscules galeries qui finiront par retenir l'eau des pluies. « L'eau qui reste là nourrit ainsi le sol » explique-t-il. Cette technique, c'est le zaï. Une technique permettant de restaurer le couvert végétal et de fertiliser les sols. Il construit également autour de ses cultures des cordons pierreux qui répartissent les eaux pluviales et permettent d'éviter l'érosion des sols et de conserver son humidité.

Dans ces trous, Yacouba Sawadogo y plante également des arbres. Les premiers résultats majeurs se voient au bout de trois années d'efforts. Baobabs, pruniers et acacias fleurissent tandis que les animaux repeuplent les 40 hectares. Les oiseaux en venant trouver refuge dans ces arbres nouveaux amènent d'autres graines qui participent aussi au reboisement. Petit à petit, le désert se transforme en forêt. Ce reboisement transforme le micro-climat, il arrête le vent érodant le sol et ramène de l'ombre. La nappe phréatique remonte grâce aux racines des végétaux qui empêchent l'eau de se perdre. Enfin, les récoltes deviennent plus importantes.

A travers cette technique dite « ancestrale », le site a même repris des activités sylvo-pastorales. Alors que son terrain a été brûlé à trois reprises par « des villageois jaloux » et qu'il a été longtemps sujet aux railleries de son village, agronomes et curieux affluent désormais pour voir de leurs propres yeux l'œuvre du « grand sage », devenu une célébrité dans son pays. Il obtient également une reconnaissance au niveau international avec le « Right Livelihood Award », plus connu sous le nom de « Prix Nobel alternatif », dont il est lauréat.

Un héritage à préserver

Le septuagénaire compte désormais transmettre ses savoirs à de nouvelles générations. En quatre ans, il a déjà formé plus de 400 paysans au zaï, d'après ses estimations. « La forêt est une grande école » insiste celui que l'on surnomme « l'homme qui a arrêté le désert », depuis la sortie d'un film documentaire lui étant consacré (The Man Who Stopped the Desert, Mark Dodd, 2010). En effet, Yacouba Sawadogo ne considère pas toute cette forêt comme acquise et pérenne. Le changement climatique que nous traversons provoque, particulièrement au Sahel, des événements climatiques désastreux. « La sécheresse avance à grand pas » s'alarme-t-il. Plus de 300 000 hectares de terres seraient

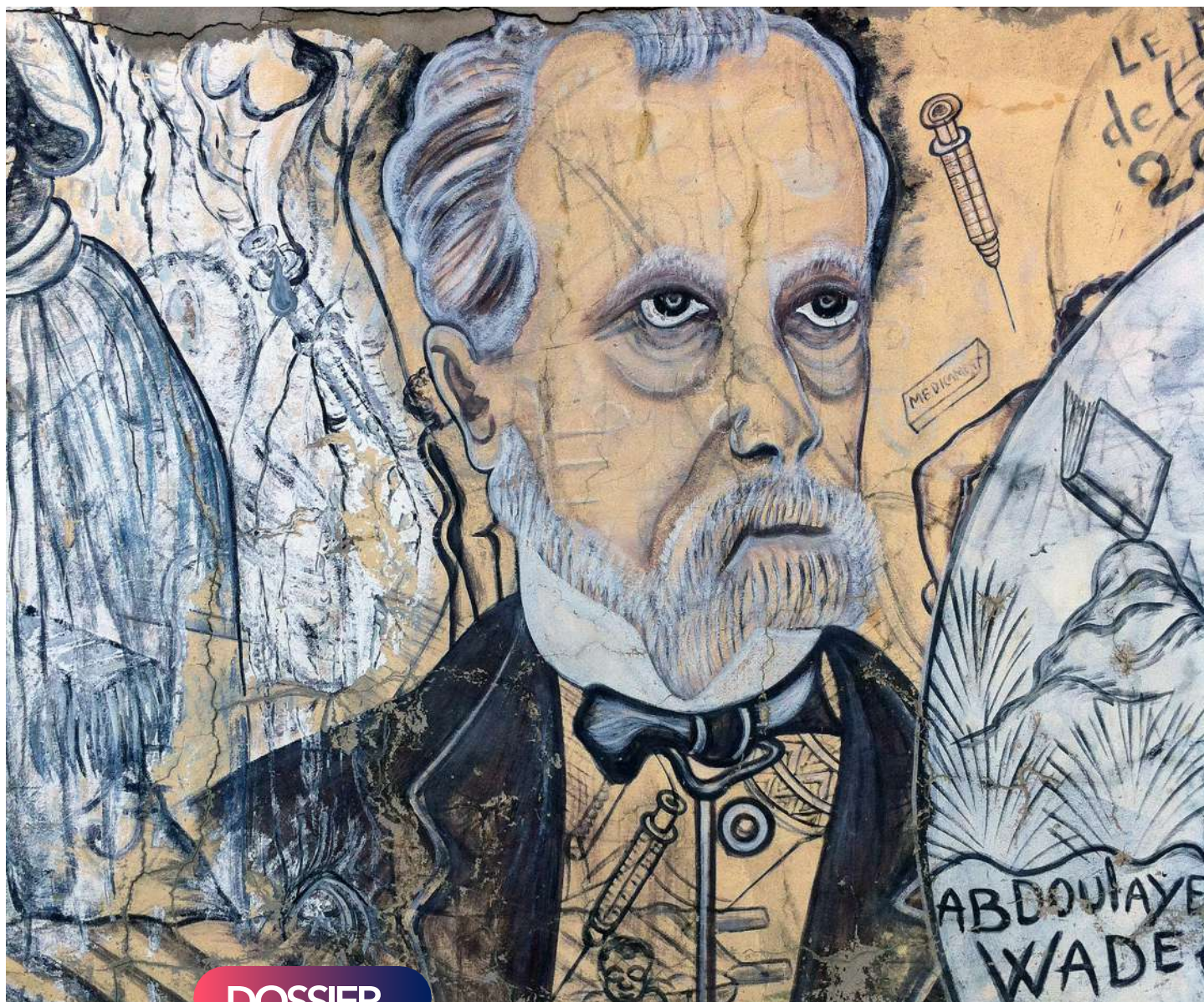
”

Le septuagénaire compte désormais transmettre ses savoirs à de nouvelles générations.

perdus chaque année en moyenne du fait de la désertification au Burkina Faso, un pays où près de 80 % de la population dépend de l'agriculture selon les chiffres de la Direction générale des eaux et forêts burkinabè.

Ouahigouya, la ville voisine en pleine expansion, menace également sa forêt. En 2012, de nouveaux lotissements se sont implantés sur une partie de ses cultures. Pour autant rien n'est perdu puisqu'après plusieurs mois d'attente Joseph Youma, le Secrétaire général par intérim du Ministère de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique, a procédé en janvier 2021 à la pose de la première pierre de la clôture de sécurisation du site abritant la forêt de Yacouba Sawadogo.

La transmission du savoir comme clef de voûte de son travail, Yacouba Sawadogo l'a bien compris. « Mon projet est pour les générations futures. Je ne veux pas manger aujourd'hui et laisser mes prochains sans nourriture demain. Je travaille pour semer les graines de la richesse, non seulement pour le Burkina Faso mais pour de nombreux autres pays » soutient le vieil homme. Yacouba Sawadogo ouvre également volontiers les portes de sa sylvie, baptisée « Bangré Raaga » (« temple du savoir » en moré), aux visiteurs.



DOSSIER

Photo :
Graffiti SET-SETAL
(auteur : Pape
Mamadou Samb dit
« Papisto Boy »,
décédé en 2014)
photographié dans
une rue du quartier
Hann-Pêcheurs à
Dakar (Sénégal).
Crédit photo : P.
Handschumacher.

RÉSILIENCE ET SANTÉ DANS LES SUDS, UN FONCTIONNEMENT COMPLEXE !

Pascal Handschumacher
> Institut de Recherche pour le
développement

Pascal Handschumacher, Chercheur à l'IRD,
Géographe de la santé, UMR SESSTIM - IRD
- Université de Marseille - INSERM

Bien avant le SIDA et la COVID-19, l'histoire de l'humanité est remplie de crises sanitaires qui ont sollicité les capacités des sociétés à se relever. Pour ne parler que des pathologies infectieuses, la peste, le choléra, la tuberculose, la variole, et les gripes sont particulièrement restées dans la mémoire collective. Outre les évolutions de la sphère biologique (évolution, adaptation, immunité...), les crises ont pu se régler par l'inventivité des sociétés, leur capacité à vivre en diminuant

l'expression du risque voire en réadaptant leur niveau d'acceptation de celui-ci. En cela, ces crises sanitaires sont autant l'expression de processus biologiques que des révélateurs du fonctionnement social, économique, politique de communautés, ainsi que de leur système de valeur et de représentation qui conditionne l'acceptation d'un certain prix à payer.

Par ailleurs, au-delà de crises sanitaires rapides et brutales, des agents infectieux circulent de manière endémique mais d'expression variable selon la spécificité des lieux, des territoires et des modes de vie des sociétés.

Crise, vulnérabilité, risque et résilience apparaissent comme autant de versants qui éclairent tour à tour le fonctionnement des sociétés humaines face à des événements qui les déstabilisent, sortant alors la maladie du champ purement médical pour en faire un révélateur autant de nos fragilités collectives que de notre capacité à évoluer.

A l'origine, la résilience n'est ni un concept géographique, ni un concept de santé publique. Pourtant, lorsque le concept de système pathogène s'est développé à la fin du XX^{ème} siècle pour décrire les articulations complexes qui président à l'inégale distribution de maladies (Picheral, 1983)², voire de niveaux de santé au sein de sociétés inscrites dans des territoires spécifiques, le concept de résilience, sans être explicitement cité comme tel, est devenu intrinsèque de sa compréhension. Si l'on considère que le système pathogène résulte d'une articulation complexe entre faits de santé médicaux et non médicaux (Salem, 1998)³, toute modification d'un des termes du système va le déstabiliser jusqu'à l'obtention d'un nouveau point d'équilibre - potentiellement identique au point d'origine - sous peine de catastrophe (Godin, 2009)⁴.

Comment alors décrire, voire évaluer, cette capacité (la résilience) qui permet à de nombreuses sociétés de surmonter la déstabilisation induite par le risque sanitaire et rester debout, parfois en payant un prix important ?



Crise, vulnérabilité, risque, résilience, apparaissent comme autant de versants qui éclairent tour à tour le fonctionnement des sociétés humaines [...]

Berkes et Folke (1998)⁵, deux économistes cités par Dauphiné et al en 2007⁶, ont proposé de diviser la notion de résilience en deux dimensions : la première, la résilience réactive, s'appuie sur une réorganisation des éléments constitutifs du système et de leurs interactions. La seconde, la résilience proactive, repose sur l'apprentissage et les capacités des sociétés humaines à anticiper sur le futur.

Ces deux dimensions de la résilience ne sont pas toujours la résultante d'actions ciblées contre le risque mais s'exercent par le fonctionnement même des sociétés et peuvent se combiner. JP Hervouët (1992)⁷ a montré que l'onchocercose - maladie parasitaire cumulative transmises pouvant aboutir à la cécité et sévissant majoritairement en Afrique soudanienne - provoquait des conséquences cliniques moindres dans certaines communautés villageoises. De gros villages groupés, certes minoritaires, pratiquant l'agriculture communautaire combinée à l'élevage, bénéficiaient ainsi de leur mode d'occupation de l'espace et de ces pratiques agro-pastorales pour résister à l'impact de cette maladie par dilution des piqûres. Au contraire, les petits villages à la structure lâche, à l'agriculture individualiste sans complément d'élevage génèrent une pression vectorielle plus forte sur les habitants, augmentant les charges parasitaires et le nombre d'aveugles. Il éclaire ainsi l'impact de pratiques de vie et non d'actions ciblées contre la maladie. Au final ce seront les stratégies de lutte antivectorielle généralisée grâce à l'appui de l'OMS et du FMI et l'innovation thérapeutique par l'application généra-

² Picheral H, 1983, Complexes et systèmes pathogènes : approches géographiques. In De l'épidémiologie à la géographie humaine (Doumenge J.P., éd.), Bordeaux, CNRS-CEGET/ACCT, pp 5-22

³ Salem G, 1998, La santé dans la ville : géographie d'un petit espace dense : Pikine (Sénégal) Paris (FRA), Paris : Karthala, ORSTOM, 1998, 360 p.

⁴ Godin C., « Ouvertures à un concept : la catastrophe », Le Portique [En ligne], 22 | 2009, mis en ligne le 10 novembre 2010, consulté le 22 mars 2021.
URL : <http://journals.openedition.org/leportique/1993> ;
DOI : <https://doi.org/10.4000/leportique.1993>

⁵ Berkes F. et Folke C. (éd.) (1998), Linking Social and Ecological Systems. Management Practices and Social Mechanisms for Building Resilience, Cambridge, Cambridge University Press.

⁶ Dauphiné A., Provitolo D., 2007, La résilience : un concept pour la gestion des risques, Annales de géographie 2007/2 (n° 654), pages 115 à 125

⁷ Hervouët JP, 1992, Les bases du mythe du dépeuplement des vallées soudanaises par l'onchocercose. In Blanc-Pamard Chantal (ed.). Dynamique des systèmes agraires : la santé en société : regards et remèdes, Paris : ORSTOM, p. 273-302

”

Mais la résilience qui s'appuie sur l'appel à des intervenants extérieurs grâce aux réseaux de relations tissés par les acteurs nationaux et/ou locaux, ne risque-t-elle pas de créer des situations de dépendance à travers ces relations entre partenaires inégaux ?

8 Handschumacher P., Talla I., Hébrard G., Hervé J.-P. [1998a], « D'une urgence en santé publique à une géographie de la santé à Richard-Toll », in J.-P. Hervé et J. Brengues (éd.), Aménagements hydro-agricoles et santé [Vallée du fleuve Sénégal], Paris, ORSTOM, p. 151-168.

9 Handschumacher P., Brutus L., Raveloarinkaja D., Andriantseho H., Sellin B. [1998b], « Des îles dans la Grande Île : isolement et risque sanitaire dans le moyen ouest malgache », in G. Mainet (éd.), Actes des VIIe Journées de géographie Tropicale, Brest, 11-13 septembre, Ouest éditions, Presses académiques, p. 533-546

lisée de l'Ivermectine aux populations résidant dans les zones d'endémicité, qui portent un coup presque fatal à la maladie.

Mais la résilience qui s'appuie sur l'appel à des intervenants extérieurs, notamment par la coopération internationale, grâce aux réseaux de relations tissés par les acteurs nationaux et/ou locaux, ne risque-t-elle pas de créer des situations de dépendance à travers ces relations entre partenaires économiquement et technologiquement inégaux ? A l'image du programme de lutte contre l'onchocercose mais à une échelle locale, des scientifiques et des acteurs internationaux du développement sont intervenus dans la ville de Richard-Toll (Sénégal) pour aider à lutter contre l'épidémie de schistosomose intestinale qui a explosé dans cette ville vulnérable suite à la mise en service des barrages sur le fleuve Sénégal (1986 et 1988) et ce, en complète discordance avec son aire d'endémicité habituelle⁸.

La stabilisation de la situation est ainsi tributaire d'acteurs extérieurs à la sphère concernée par la situation de crise, complexifiant et fragilisant le fonctionnement du système social.

Cependant, la résilience doit-elle toujours s'exprimer face à des crises ? A

Madagascar, la population vit avec la peste depuis son introduction dans la Grande Île en 1898. Pourtant dans des espaces reculés des campagnes malgaches, des familles occultent encore aujourd'hui des décès liés à la peste. Cette pratique dessert évidemment la lutte contre cette maladie potentiellement mortelle⁹. Elle interdit le traitement des sujets contacts, la lutte contre les vecteurs de la maladie (certaines espèces de puces) et favorise ainsi la circulation du bacille. Cependant cette coutume s'explique par la crainte de ne pouvoir procéder aux funérailles selon les traditions en raison du risque de contagion. Dans ce cas, la résilience sociale est plus forte que la résilience sanitaire. Les enjeux se croisent et dictent des comportements qui semblent aller à l'encontre de l'intérêt sanitaire de la collectivité mais permettent d'assurer une forme de vie collective cohérente selon un système de représentation reconnu et accepté.

Si on se focalise aujourd'hui sur des mesures et des stratégies qui émanent du pouvoir au plus haut niveau des Etats face à la pandémie qui nous menace, les pratiques mises en œuvre n'émanent pas toujours des acteurs du sommet de la pyramide. Ainsi, lorsqu'en 1988 débute le mouvement SET-SETAL (littéralement

Photo :
Message
d'information sur
la prévention de
la schistosomose
(Richard-Toll,
Sénégal).
Crédit photo : P.
Handschumacher



Photo :
Femmes et jeunes
assainissant
l'espace public
contre une
rétribution en
nature (sac de
riz) à Mahajanga
(Madagascar).
Crédit photo : P.
Handschumacher



Propre-rendre propre), il s'agit pour les jeunes, réunis en association ou se reconnaissant dans leur quartier, de remédier aux défaillances de la municipalité de Dakar (Sénégal) et plus généralement de procéder à un nettoyage de leur espace de vie. Immondiées qui s'amoncellent, rigoles de drainage qui ne sont pas curées favorisent la dégradation du cadre de vie mais surtout la prolifération d'agents infectieux et de vecteurs de maladies¹⁰. En se mobilisant, ces jeunes participent directement de la réduction du risque sanitaire, le fonctionnement de la société permettant de pallier les carences des dépositaires du pouvoir de gestion de l'espace public. Pourtant cette action va bien au-delà du simple assainissement de l'espace public, celui-ci étant compris comme une métaphore des politiques. De la résilience sanitaire à la résilience politique, le pas est alors franchi, montrant les liens étroits entre santé et action publique.

Au-delà des actions thérapeutiques ou vaccinales qui sont une forme de résilience technologique, la plupart des sociétés montre que son fonctionne-

ment est capable d'absorber ces chocs en payant parfois un prix très lourd mais qui permet au final la survie de la collectivité dans un système renouvelé, ou non. N'est-ce pas cette situation que nous vivons aujourd'hui et qu'il conviendrait de décrypter dans toute la diversité des territoires concernés ?

”

En se mobilisant, ces jeunes participent directement de la réduction du risque sanitaire, le fonctionnement de la société permettant de pallier les carences des dépositaires du pouvoir de gestion de l'espace public.

¹⁰ Ba M., « Dakar, du mouvement Set Setal à Y'en a marre (1989-2012) », Itinéraires [En ligne], 2016-1 | 2016, mis en ligne le 01 décembre 2016.
URL : <http://journals.openedition.org/itineraires/3335> ;
DOI : <https://doi.org/10.4000/itineraires.3335>

Photo :
Edouard Tamba



DOSSIER

FINANCER LES VILLES, UN ENJEU MAJEUR POUR LA RÉSILIENCE POST-COVID ET LA RÉALISATION DES AGENDAS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉMILIE MAEHARA

> FONDS MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VILLES

Le Fonds Mondial pour le Développement des Villes (FMDV) est une ONG qui permet aux collectivités locales émergentes et en développement d'accéder aux ressources financières extérieures nécessaires au financement de leurs projets de développement urbain.

Le rôle majeur des villes pour atteindre les Objectifs de Développement Durable et de l'Accord de Paris pour le climat est unanimement reconnu. Les villes sont en effet de puissants catalyseurs de développement et d'innovation pour répondre aux enjeux globaux à condition de disposer des financements adéquats. Pour limiter le réchauffement climatique à 2°C d'ici 2030, on estime que

90 000 milliards USD d'investissements dans les infrastructures urbaines sont requis. Or, moins de 10% des financements climat internationaux sont actuellement dédiés à des investissements locaux.

Le financement des villes est caractérisé par une défaillance systémique du marché. En dépit des nombreuses sources de financement déployées depuis l'adoption de ces agendas, les collectivités locales font toujours face à un accès insuffisant aux ressources car elles rencontrent des difficultés à remplir pleinement les conditions des acteurs financiers. Dans les contextes émergents, elles sont considérées comme insuffisamment solvables et leurs projets insuffisamment investissables (« bankable »), et souffrent de cadres institutionnels inadaptés.

C'est dans ce contexte que le Fonds Mondial pour le Développement des Villes (FMDV), réseau international de gouvernements locaux et régionaux, développe des solutions qui contribuent à structurer l'ensemble du cycle de financement du développement urbain sur le long terme.

Développer des stratégies et des programmes nationaux et locaux sur le financement des villes.

Ces solutions consistent à renforcer les capacités des collectivités locales à mobiliser et gérer leurs ressources propres, développer des stratégies d'investissement, diversifier leurs financements en mobilisant des fonds publics et privés natio-

naux et internationaux, développer des véhicules de financement ou encore préparer des projets.

Les gouvernements nationaux ont également un rôle majeur à jouer pour renforcer le cadre institutionnel, l'autonomie financière et les capacités des collectivités. Ils peuvent également développer des politiques et instruments qui facilitent leur accès aux financements externes par des dispositifs de garantie, rehaussement de crédit et d'atténuation du risque.

Le Programme pour le financement intégré du développement urbain (PIFUD) financé par la Commission européenne (5 M€) accompagne la métropole de Kampala en Ouganda dans sa stratégie de financement autour de trois axes :

- l'organisation de dialogues politiques nationaux multi-acteurs pour engager des réformes sur le financement local ;
- le renforcement des capacités des collectivités locales à travers des échanges d'expériences avec les villes de Paris et Johannesburg : gestion dématérialisée des revenus fiscaux locaux, captation de la plus-value foncière, développement des Partenariats Publics-Privés, préparation d'une émission obligataire verte ;
- le développement de « laboratoires urbains », actions pilotes d'investissement urbain : mobilité urbaine électrique, énergie renouvelable décentralisée dans les écoles.

Le Programme d'Expertise Financière Climat



Photo :
Random Institute

Les villes sont en effet de puissants catalyseurs de développement et d'innovation pour répondre aux enjeux globaux à condition de disposer des financements adéquats.

”

La création d'espaces de dialogue permet aux collectivités locales et à leurs partenaires (gouvernements nationaux, bailleurs de fonds, investisseurs, société civile) de créer une compréhension commune et d'engager des partenariats et des démarches innovantes pour accélérer le financement.

(PEFCLI) porté par le ministère de l'Intérieur du Royaume du Maroc déploie une cellule nationale d'expertise qui vise à accompagner les collectivités locales à formuler techniquement et financièrement leurs projets climat et à faciliter leur accès aux financements internationaux.

Développer les partenariats multi-acteurs et l'innovation pour accélérer le financement du développement urbain.

La création d'espaces de dialogue permet aux collectivités locales et à leurs partenaires (gouvernements nationaux, bailleurs de fonds, investisseurs, société civile) de créer une compréhension commune et d'engager des partenariats et des démarches innovantes pour accélérer le financement.

Le programme de coaching de projets sur le renforcement du financement de la transition urbaine accompagne 6 coopérations décentralisées en Afrique de l'Ouest à accéder aux financements. Le coaching vise à renforcer la maturité technique et financière des projets. Il est suivi d'une session de matchmaking permettant d'accompagner le dialogue entre les villes et les acteurs du financement (bailleurs de fonds, secteur privé).

Il est également essentiel de dévelop-

per des partenariats et instruments permettant d'attirer les investisseurs privés pour développer des solutions de financement mixtes (blended finance).

Les institutions de financement des collectivités locales ou Subnational development banks (SDBs) ont un rôle majeur à jouer pour l'intermédiation et la structuration du marché municipal. Le mandat de ces banques publiques centré sur les collectivités locales leur confère un rôle stratégique pour aider les collectivités à diversifier leurs sources de financement (bailleurs, marchés financiers) et appuyer la structuration de portefeuilles de projets.

Le FMDV a promu la création d'une Alliance globale des SDBs endossée par les Nations unies. Il est partenaire stratégique du Réseau des Institutions Africaines de Financement des Collectivités Locales (RIAFCO).

Le Fonds international d'investissement municipal (IMIF) vise à accompagner les collectivités locales du Sud à accéder aux marchés financiers. Créé par le Fonds d'Équipement des Nations unies (UNCDF), Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et le FMDV, il est articulé autour d'une composante d'assistance technique d'aide au montage de projets et d'une composante d'investissement gérée par Meridiam, groupe français reconnu pour ses engagements sur l'urbain et les collectivités locales.

Photo :
Kigali,
One Zone Studio



Photo :
Antoine Pluss



Développer et partager les connaissances et promouvoir les solutions innovantes de financement dans le débat international.

Le FMDV travaille de façon simultanée à la production de connaissances, au plaidoyer politique et à la mise en œuvre opérationnelle de solutions de financement. Il a ainsi œuvré à la reconnaissance par les Nations unies du financement groupé (pooled financing), du rôle des SDBs, du modèle de production de logement abordable des Community Land Trust, qui a permis l'intégration de ces solutions dans les politiques publiques et les programmes des partenaires au développement.

Le FMDV promeut activement la question de la finance climat des villes dans le cadre du Partenariat de Marrakech pour l'action climatique globale (MPGCA), coalitions des acteurs non étatiques fédérés par les Nations unies dans le cadre des COP de la Convention-Cadre sur les changements climatiques.

En tant que mécanisme de CGLU sur les finances

”

Le FMDV promeut activement la question de la finance climat des villes [...]

locales, le FMDV contribue au renouvellement du plaidoyer sur la territorialisation du financement des agendas globaux auprès des Nations unies et à l'échange entre pairs.

Il lance actuellement le Local finance knowledge hub, premier centre de ressources en ligne sur les finances locales, qui permet de partager les expériences des acteurs engagés dans le financement du développement urbain durable au niveau global.

5

UNE CAPITALISATION ET UNE ÉVALUATION QUALITATIVE

Le suivi, l'évaluation et la capitalisation de qualité et sur le long-terme permettent d'ajuster les futurs projets, d'anticiper les risques et mesurer l'impact des projets sur l'ensemble des communautés.



DES PROGRAMMES INCLUSIFS, INTÉGRÉS ET AGILES

Des programmes de coopération internationale résilients intègrent différentes temporalités, échelles géographiques, types d'acteurs, de partenaires... Ils décloisonnent les approches et thématiques d'intervention et favorisent les synergies et mutualisation. Ils s'adaptent donc rapidement aux changements de paradigmes du territoire d'intervention.



4

CONSTRUIRE
PROJET DE
INTERNATIONALE
UN PROCESSUS

INFOGRAPHIE

La résilience réduit l'impact des chocs sur les communautés et les risques de ces chocs, tout en renforçant la capacité d'adaptation des communautés. La résilience implique une capacité « d'absorber, d'accueillir et corriger les effets d'un danger ». Un projet de coopération internationale résilient résiste lui-même aux crises et s'adapte facilement aux nouveaux contextes d'intervention. Le bureau des Nations Unies fait de la résilience une nouvelle norme de l'action internationale, à l'occasion de l'adoption de la Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes en 1999.

1 (Quenault B., « Résilience et aide internationale : rhétorique discursive ou véritable réforme ? », Mondes en développement, 2017/4 (n° 180), p. 35-52)

Rédaction : Marion Prudhomme - Pays de la Loire Coopération Internationale
Création graphique : Guillaume Guetreau - CENTRAIDER / freepik.com

1 UNE CONNAISSANCE HOLISTIQUE DU TERRITOIRE D'INTERVENTION

Un programme de coopération internationale est d'autant plus résilient qu'il connaît parfaitement le contexte dans lequel il s'inscrit. Ainsi, l'ensemble des risques, opportunités, vulnérabilités mais aussi capacités du territoire d'intervention est connu. Il est essentiel de développer une vision macro et micro politique, économique, culturelle et sociale.



2 UNE INTERACTION CONSTANTE ENTRE LES PARTIES PRENANTES

Un programme de coopération internationale est d'autant plus résilient qu'il favorise les relations et interactions entre les communautés. L'ensemble des parties prenantes participe au projet afin de favoriser les synergies et alliances. Cela assure à terme des changements multi sectoriels et un renforcement des capacités institutionnelles.

FAIRE UN
COOPÉRATION
VALE RÉSILIENT,
DYNAMIQUE

3 UN RENFORCEMENT MUTUEL DES CAPACITÉS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

Un programme de coopération internationale est d'autant plus résilient qu'il favorise l'empowerment des communautés et leur capacité d'innovation. Ce renforcement des compétences doit permettre l'autonomisation, l'appropriation et l'auto-gestion à terme du projet et de ses risques.



RENFORCEMENT

EMPOWERMENT

Photo :
UDM,
Accès à l'eau



DOSSIER

MICROS MAIS COSTAUDS, QUAND LES MICRO-PROJETS FONT FACE À LA PANDÉMIE

Apolline Cox > La Guilde

La Guilde est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) créée en 1967. Elle est reconnue d'utilité publique depuis le 21 décembre 1981.

Quel est le dispositif d'appui aux microprojets créé par La Guilde ?

Le pôle Microprojets de La Guilde, c'est un incubateur pour des projets de développement portés par les petites associations françaises. Nous leur proposons un accompagnement personnalisé et des formations sur la gestion de projets. Grâce au soutien de l'AFD et d'autres partenaires, nous leur permettons aussi d'accéder à des financements – jusqu'à 20 000€ par initiative. La Guilde gère 2 dispositifs d'appel à microprojets : le premier vise l'ensemble des thématiques habituelles de l'aide au développement (éducation, santé, agriculture, etc.). Le second, créé en 2019, est dédié aux projets utilisant le sport comme outil de développement. Ces associations, généralement composées de bénévoles, œuvrent à long terme auprès de communautés qu'elles connaissent très bien et sont donc susceptibles de mettre en place des projets à fort impact local.

2020 a dû être une année particulière pour vous. On imagine que la situation mondiale a bouleversé beaucoup de projets ?

La pandémie a eu un impact direct sur de nombreux projets et leurs bénéficiaires. Si le virus a surtout impacté la santé des plus fragiles, il a aussi renforcé d'autres vulnérabilités comme l'accès aux services de base et mis à mal les sources de revenus, déjà fragiles, d'une importante part de la population mondiale. Il a donc rapidement fallu s'adapter pour soutenir différemment. Au printemps 2020, un appel à projet « spécial COVID » a permis de cofinancer 62 microprojets visant à prévenir la propagation du virus et à répondre aux besoins essentiels des populations.

Cette crise a également poussé les associations à adapter leurs pratiques : des projets menés à distance ; une collecte de fonds plus laborieuse ; de nombreuses activités reportées ou annulées. De ce fait, la place des partenaires locaux s'est substantiellement renforcée. Plus que jamais, c'est grâce à leur mobilisation que les activités sur le terrain ont pu être repensées et menées à bien.

Qu'est ce qui facilite la résilience des microprojets en particulier ?

Un microprojet de développement se caractérise par une coopération de proximité, un coût global faible et un impact géographique à petite échelle. Ses capacités de résilience sont facilitées par un lien très fort avec les populations locales, à la fois bénéficiaires et acteurs du projet. Co-construit entre une association française et une structure locale, un microprojet permet de répondre de façon ciblée à un besoin exprimé. Cet ancrage local, l'implication directe des parties prenantes et le ciblage de changements concrets donnent aux microprojets une agilité particulière pour s'adapter et faire face aux événements inattendus, comme la crise sanitaire que nous vivons aujourd'hui.

Quelle pérennité des projets que vous soutenez dans un monde qui fait face à des crises de plus en plus fréquentes ?

Les projets d'urgence souvent associés

aux crises ne suffisent pas à répondre à long terme aux déséquilibres qui, eux, s'inscrivent dans la durée. La crise sanitaire, pour ne citer qu'elle, a creusé encore les inégalités (accès à l'école, à l'emploi...). L'approche « long terme » apparaît donc comme primordiale. Pour cela, un projet doit être élaboré en tenant compte de l'ensemble du contexte et en anticipant au maximum ces risques. Plus que jamais, chaque étape d'un projet doit impliquer l'ensemble de ses parties prenantes, reposer sur un renforcement des capacités locales et avoir pour boussole la pertinence des réponses apportées par rapport aux besoins, quitte à revoir l'intervention lorsque la crise survient. Ces caractéristiques sont celles des microprojets, et la façon dont les associations que nous accompagnons ont adapté leurs approches pour répondre à la crise COVID nous rend plutôt optimistes sur la pérennité de leurs interventions !

Quels conseils pourriez-vous donner aux petits porteurs de projets qui souhaiteraient se préparer ?

Tout d'abord, bravo de continuer à agir pour la solidarité internationale dans les conditions que nous connaissons ! Je leur conseillerais de continuer à échanger et à travailler en synergie avec d'autres acteurs du secteur, pour bâtir des partenariats solides et agir

collectivement. D'anticiper l'arrivée de nouvelles crises en développant de nouveaux modes de communication, de gestion et de suivi, et de se former aux enjeux globaux : le changement climatique, le numérique, l'égalité femmes-hommes, la place des jeunes. Des sujets clés pour penser la résilience en solidarité internationale.

Les RRMA et la Guilde signent cette année un nouvel accord de partenariat en vue de créer une plateforme des microprojets. Qu'est-ce que cela va changer ?

L'objectif de cette convention de partenariat est de nous rapprocher des territoires et de proposer aux porteurs de microprojets un accompagnement de proximité. Grâce aux RRMA, l'idée est de mettre à disposition des associations davantage de ressources méthodologiques, des possibilités d'appui personnalisé et des formations sur leur territoire. Ces nouveaux services, associés à la mise en place d'opportunités de financement, contribueront, nous l'espérons, à renforcer un peu plus les capacités de résilience des petites associations de solidarité internationale qui participent aussi au dynamisme des territoires.

Photo :
SOS Casamance, Sénégal



Photo :
Hervé Berville



DOSSIER

PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION RELATIF AU DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET À LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES

Hervé Berville

Hervé Berville est député de la 2ème circonscription des Côtes d'Armor. En tant que parlementaire, il est membre de la commission des Affaires étrangères et membre du conseil d'administration de l'Agence Française de Développement. Il est également rapporteur du projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales.

Pouvez-vous nous présenter les grandes lignes de ce projet de loi ?

Dans le contexte de crise sanitaire mondiale, la coopération et la solidarité internationales sont plus que jamais nécessaires pour faire face durablement aux enjeux globaux contemporains. Avec ce texte, la France place la lutte contre la pauvreté et les inégalités mondiales au cœur de sa politique de développement, et le développement au cœur de sa politique étrangère, au même titre que la diplomatie et la défense. Le texte de loi repose sur trois grands principes fondamentaux :

1. Une politique qui soit l'affaire de tous : nous souhaitons que l'ensemble des acteurs en France et dans les pays partenaires soit mobilisé et que chacun puisse agir à son niveau de compétence. Le gouvernement cible notamment trois publics importants : les collectivités territoriales, la jeunesse en France et dans les pays en développement et les diasporas qui jouent un rôle majeur dans le développement de leur pays d'origine.

2. Une politique d'aide au développement plus ambitieuse, qui se concentre sur les pays les plus vulnérables, notamment en Afrique subsaharienne, impulsée par le Président de la République et mise en œuvre sur les terrains par les ambassadeurs.
3. Une politique plus transparente, qui passe d'une logique quantitative à une logique qualitative à travers la mise en place d'indicateurs d'impacts.

En quoi cette loi apporte-t-elle des éléments nouveaux par rapport à la LOP-DSI du 7/07/2014 et quelles sont les priorités politiques affichées de cette loi ?

On peut noter six changements majeurs dans cette loi :

1. C'est la première fois qu'il y a une véritable doctrine politique et stratégique qui est établie et qui a été co-rédigée. En effet, ces nouvelles orientations sont le résultat d'un long travail de consultations auprès des acteurs impliqués sur les questions de coopération et de solidarité internationales.
2. Le texte prévoit une programmation budgétaire avec un objectif de 0,55 % du RNB (revenu national brut) consacré à l'aide publique au développement en 2022, première étape vers l'objectif historique d'atteindre les 0,7 % du RNB d'ici 2025.
3. La politique de développement est refondée sur une logique partenariale à travers la mobilisation et la reconnaissance du rôle de la société civile, des collectivités territoriales, des entreprises, des diasporas, de la jeunesse, des établissements d'enseignement supérieur, de recherche et de formation, etc.
4. Le projet de loi met en avant les dispositifs de volontariat à l'international, et notamment le principe de réciprocité (c'est-à-dire la venue de volontaires des Pays du Sud en France).
5. Une autre innovation porte sur la création d'une commission indépendante d'évaluation qui aura vocation à réaliser des évaluations d'impacts sur les projets financés par la France. Chaque année, le gouvernement devra présenter un rapport au Parlement sur les projets menés et les objectifs tenus.
6. Enfin, la question de la restitution des biens mal acquis marque une avancée historique avec la création d'un mécanisme qui permet de reverser l'argent aux populations injustement spoliées à travers des projets de coopération.

Comment s'inscrit la loi dans l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) ?

Afin de répondre aux ODD, la politique de développement solidaire et de lutte contre les inéga-

lités mondiales s'inscrit dans plusieurs cadres :

- le programme d'action Addis-Abeba sur le financement du développement,
- l'Agenda 2030,
- l'Accord de Paris, dans le sens où l'adaptation aux changements climatiques est un des enjeux prioritaires de cette politique,
- et le Forum Génération Égalité qui promeut l'égalité entre les femmes et les hommes.

En outre, le projet de loi respecte et promeut explicitement dès l'article 1er les normes et principes qui régissent la réalisation des ODD. Il rappelle à cet égard la nécessaire implication collective des pouvoirs publics, des entreprises, des banques multilatérales de développement et de la société civile.

Le projet de loi prévoit que les RRMA soient représentés en tant que tel au CNDSI (conseil national pour le développement et la solidarité internationale). Quels sont les enjeux et les perspectives de cette représentation ?

Il est fondamental de territorialiser cette politique de développement. Les RRMA, de par leur nature et leur vocation, sont des acteurs importants sur le territoire qui assurent la promotion des enjeux de coopération internationale et la sensibilisation aux ODD. La mise en œuvre et l'évaluation de cette politique doit donc se faire en lien étroit avec les RRMA. Ils connaissent les acteurs et initiatives qui existent sur le terrain, et peuvent orienter le gouvernement dans l'optique de faire émerger des solutions durables et équitables de lutte contre la pauvreté et contre les inégalités.

Le 2 mars 2021, le projet de loi a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Comment vont se dérouler les semaines à venir ?

Le Sénat va à son tour examiner le projet de loi le 14 avril. Puis une commission mixte paritaire aura lieu courant juin afin que la loi soit définitivement adoptée cet été, je l'espère en tout cas j'y travaille sans relâche.

Un dernier message à faire passer ?

C'est par la coopération et la solidarité internationales et la politique de partenariats que nous pourrions à court et long termes régler les grandes questions, à la fois locales et internationales, de santé, de changements climatiques, d'éducation, de sécurité, etc. Il n'y aura pas de résolution de ces problèmes sans une action très ambitieuse dans ce domaine. C'est en utilisant l'intelligence collective et les compétences de chacun que nous pourrions faire face durablement à ces enjeux, ici et dans les pays partenaires.



DOSSIER

LES RÉSEAUX RÉGIONAUX MULTI-ACTEURS : LA COOPÉRATION INTERNATIONALE SE DÉPLOIE AU COEUR DES TERRITOIRES

”

Dans le contexte de la rédaction de cette revue, parler de résilience c'est être porté par ce double sentiment de résignation et d'espoir.

Franck Fortuné > CIRRMA

Dans le contexte de la rédaction de cette revue, parler de résilience c'est être porté par ce double sentiment de résignation et d'espoir. En effet, il nous faut accepter, non sans amertume parfois, qu'en dépit des nombreuses alertes dans tous les domaines de la fragilité de nos systèmes de santé à la lutte contre le réchauffement climatique, nous n'avons pas pu éviter le choc ; celui d'une pandémie mondiale qui est venue révéler dans ses vicissitudes les multiples facettes d'une crise globale. Comme Paul Valéry pouvait le dire en d'autres circonstances : "Nous autres civilisations savons désormais que nous sommes mortelles". Quelle que fût l'époque, quelle qu'eût été la nature de ce choc, immanquablement nous devons tirer les leçons de ses conséquences et des transformations induites dans nos sociétés.

Un peu plus d'un an après le début de la pandémie, nous pouvons ainsi trouver quelque réconfort dans notre capacité à nous relever individuellement et collectivement. Que l'on fasse le constat, quelque peu fataliste, de la nécessité de "faire avec" ou que l'on soit plus actif dans cette volonté de "s'adapter", nous répondons progressivement, collectivement et intelligemment. L'espoir est permis. Permis par les nombreux exemples que nous avons pu observer sur nos territoires, par la mobilisation des multiples acteurs à différents niveaux, du citoyen à la communauté internationale ; nous ne décrivons pas mieux notre humanité que lorsque nous sommes confrontés au même péril. Mais ce n'est pas un espoir naïf mû par la simple volonté de "s'en sortir" comme on sort d'un mauvais pas sur un chemin tout tracé, car un retour à la normale serait un retour à l'anormal.

C'est ainsi tout l'enjeu de ce numéro que de recueillir les témoignages, les retours d'expériences, les pistes qui s'ouvrent pour bâtir une définition originale des "résilience" portées par les différentes catégories d'acteurs quelques soient leurs échelles d'intervention. Une réflexion qui permet de sortir la solidarité internationale du simple débat d'opinion. Il ne s'agit plus d'être pour ou contre, de circonscrire cette question aux joutes politiques entre le repli ou l'ouverture, d'opposer

le local à l'international... Il est nécessaire d'engager le débat de cette solidarité comme un point de méthode, un moyen, une réponse adaptée aux enjeux d'une décennie (2020-2030) d'un siècle qui peut encore changer les trajectoires sociales et environnementales pour atteindre les Objectifs de Développement Durable.

Car il y a urgence. Et parler de résilience, c'est déjà porter une parole d'espoir avec un temps de retard. La résilience, c'est changer dans la façon de venir en aide à ses proches, à ses concitoyens, aux voisins de ses voisins, dans la manière de faire société et de se penser liés les uns aux autres. La résilience, c'est accepter d'être tombé, mais c'est surtout changer dans la façon de se relever.

années 2000. Très tôt, une concertation s'organise entre eux afin de capitaliser sur les expériences de chacun et de former une communauté de pratiques sur les spécificités territoriales des questions de coopération et de solidarité internationales.

En 2018, la Conférence Interrégionale des RRMA est créée pour donner corps à cette dynamique, en renforçant ainsi la coordination et la possibilité de conduire des actions communes. La CIRRM assure ainsi la représentation (notamment dans des instances nationales) de l'ensemble de RRMA, la solidarité entre réseaux et leur promotion à l'échelle nationale et internationale. Mais surtout, fidèle à l'histoire de la décentralisation dont ils sont issus, les RRMA ont ainsi formalisé cet espace les reliant entre eux par une structure « inter-régionale » et non pas « nationale » marquant, dans la définition même, cet attachement à mener des actions collectives « à partir » des territoires et non « sur » les territoires.

Présentation de la CIRRM

Les RRMA, dont les histoires et les dénominations sont très différentes, partagent un développement et une structuration progressive depuis les

Gouvernance de la CIRRM



PRÉSIDENT
TONY BEN LAHOUNE
PRÉSIDENT D'HONNEUR
CENTRAIDER
presidence@rrma.fr



VICE-PRÉSIDENT
GÉRARD PIGAULT
PRÉSIDENT D'HONNEUR
GESCOD
gerard.pigault@gescod.org



VICE-PRÉSIDENTE
JACQUELINE BAURIV
PRÉSIDENTE
HORIZONS SOLIDAIRES
jacqueline.bauriv@wanadoo.fr



SECRÉTAIRE
ANICK LAPART
PRÉSIDENTE
SO COOPERATION
anick.lapart@gmail.com



TRÉSORIER
DANIEL LAIDIN
PRÉSIDENT
PAYS DE LA LOIRE
COOPÉRATION INTERNATIONALE
dlaudin@centraisidapaysdelaloire.fr

Le Bureau



ADMINISTRATRICE
NICOLE HANSSEN
PRÉSIDENTE
TERRITOIRES SOLIDAIRES
hanssennicole@hotmail.com



ADMINISTRATRICE
PASCALE PAVY
PRÉSIDENTE
LIANES COOPÉRATION
pascalpavy@lianes.com



ADMINISTRATEUR
HENRI ARÉVALO
PRÉSIDENT
OCCITANIE COOPÉRATION
presidence@oc-cooperation.org



ADMINISTRATEUR
AXEL GRAVA
PRÉSIDENT
KARIB HORIZON
grava.a@cauelfr.org



ADMINISTRATRICE
LILIANE LUCCHESI
PRÉSIDENTE
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
INTERNATIONALE
presidence@bfc-international.org



ADMINISTRATEUR
ALAIN DUILEIN
PRÉSIDENT
RESEAU
BRETAGNE SOLIDAIRE
alain.duilein@laposte.net

Le Conseil d'Administration



RENAUD METTRE
PRÉSIDENT
CENTRAIDER
presidence@centraisid.org



GÉRARD RUELLE
PRÉSIDENT
GESCOD
gerard.ruelle@gescod.org



MEMBRE ASSOCIÉ
JEAN-MARIE TETTART
PRÉSIDENT
YCID
j.m.tettart@wanadoo.fr

Les Présidents des RRMA



« LE VOYAGE DE COCO » : UN CONTE PÉDAGOGIQUE QUI RACONTE LE CORONAVIRUS AUX ENFANTS



Julia DE CHAMBRUN
> ONG SEED

“ **La connaissance est un élément déterminant dans la construction de la résilience, notamment pour les jeunes générations.** ”

Quelle est l'origine de votre coopération avec le Liban ?
Comment le projet Bekaa Connection a-t-il vu le jour ?

La coopération avec le partenaire local libanais, Salam LADC, a débuté en août 2019, suite à un diagnostic de l'impact des inondations sur les campements des communautés réfugiées de la Bekaa, notamment des campements informels situés le long du fleuve Litani. Le projet NOAH est créé en septembre 2019 et lancé en novembre de la même année auprès 175 familles syriennes réfugiées. Entre mars et décembre 2020 la crise sanitaire COVID-19 et l'état d'urgence déclaré par le gouvernement libanais impose l'arrêt temporaire du projet. Dans la crise, les communautés

réfugiées comptent parmi les plus exposées : le manque d'accès aux produits d'hygiène, à des structures de santé et des soins adaptés, à une information de qualité. Pour les accompagner, Salam lance un programme de sensibilisation COVID-19 en mars 2020, très rapidement soutenu par SEED : le projet Bekaa Connection voit ainsi le jour. Ce programme a trois objectifs : informer et sensibiliser enfants et adultes pour limiter la propagation du virus, distribuer des produits d'hygiène, soutenir les enfants par le biais d'un programme scolaire dématérialisé. Bekaa Connection est financé par le biais d'une campagne de financement participatif « Le Bouquin Solidaire ».

Quel a été son impact dans les campements de la plaine, et plus particulièrement celui du projet Le Voyage de Coco ?

Bekaa Connection a permis d'accompagner 550 familles syriennes et libanaises à travers un programme de sensibilisation et distribution de produits d'hygiène, 118 enfants ont pu continuer d'être soutenu scolairement au cours de la période de mars à décembre 2020. La sensibilisation des enfants représente un double enjeu au sein du programme Bekaa Connection : il semble essentiel de les accompagner dans la compréhension des changements engendrés par la pandémie (fermeture des écoles, confinement en famille ...), tout en leur permettant d'intégrer rapidement les bonnes pratiques pour limiter la propagation du virus. Les partenaires développent donc « Le Voyage de Coco » un conte pédagogique qui raconte le coronavirus aux enfants. Ce conte, mis en scène par les équipes de Salam sous la forme d'un théâtre de marionnettes, et aussi très largement diffusé dans sa forme numérique aux familles. S'il est difficile d'identifier clairement les impacts de cette campagne de sensibilisation sur la réduction de propagation du virus, il est clair qu'elle a permis d'apprendre aux enfants des gestes de base pour se protéger et protéger les autres.

Qu'est-ce qui vous a amené à vouloir utiliser cet outil en France ?

Très vite il a été question de pro-

duire un outil de sensibilisation qui puisse être utile au Liban comme en France, puisque si le cadre de vie diffère, les problématiques rencontrées par les enfants dans la lutte contre le coronavirus étaient similaires. En plus de pouvoir accompagner les enseignants, parents, encadrants dans la discussion avec les enfants sur le virus, le livre s'est révélé être un très bel outil de sensibilisation sur la question des réfugiés, de la migration, et des inégalités dans le droit aux territoires.



Le livre s'est révélé être un très bel outil de sensibilisation sur la question des réfugiés, de la migration, et des inégalités dans le droit aux territoires.

Comment les jeunes et les enfants ont-ils été sensibilisés avec cet outil ? Comment avez-vous construit la séquence pédagogique ?

La séquence pédagogique est construite autour du livre « Le Voyage de Coco » est déclinée en trois axes. Le premier axe est centré sur la sensibilisation au coronavirus. Cet axe est constitué d'un ensemble d'outils permettant d'accompagner les encadrants dans l'apprentissage aux enfants (à partir de 3 ans) des bonnes pratiques sanitaires. Le second axe est une initiation plus générale à la culture du risque, permettant aux enfants (à partir de 7 ans) d'appréhender les notions de vulnérabilité, d'exposition, et de changements, notamment climatiques. Le troisième et dernier axe est organisé autour d'une expérience pédagogique et éducative « Rétablir les liens » conçue pour sensibiliser les enfants (à partir de 9 ans) aux réalités vécues par les personnes en situation de migration, de les éveiller à d'autres modes et conditions de vie, et de les initier à la citoyenneté au-delà des frontières.

Ce projet comporte un aspect transversal : sensibilisation aux risques sanitaires mais aussi naturels, en-

jeux environnementaux, question migratoire ... Comment un lien a-t-il pu être tissé entre ces thématiques ?

Si les thématiques abordées par le projet semblent éloignées les unes des autres, elles sont pourtant intimement liées par le concept du risque. Le risque se définit par trois éléments : l'aléa, une forte pluie ; l'exposition, la proximité avec un cours d'eau ; et la vulnérabilité, vivre dans un habitat précaire ou inadapté aux inondations. La vulnérabilité est un élément clef pour comprendre le niveau d'exposition au risque. Les communautés et populations réfugiées, ou en situation de migration, établies dans des campements et abris de fortune sont particulièrement vulnérables aux risques que ceux-ci soient d'ordre sanitaires, naturels, humains, etc. Ces enjeux traversent tous les territoires, qu'ils soient espace de départ, de transit, de refus ou d'accueil. Le risque permet ainsi de questionner des situations auxquelles nous sommes tous exposés sans distinction de lieu de vie ou d'origine, comme le démontre la pandémie mondiale COVID-19, tout en sensibilisant les publics à la notion de vulnérabilité, et donc aux inégalités dans l'exposition au risque.

Quel message de résilience le projet a-t-il permis de diffuser ?

A travers ce projet, SEED souhaite notamment diffuser le message suivant : la connaissance est un élément déterminant dans la construction de la résilience, notamment pour les jeunes générations. Si ce message semble simple il n'est pourtant pas trivial, puisqu'il y a un réel enjeu à former les enfants sur des notions de citoyenneté, à la fois en tant qu'individu, mais aussi en tant que groupe, puisqu'une des conditions nécessaires à la résilience est très souvent la solidarité.

MISOLA ET LA LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION INFANTILE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Fernand ROLET

> Co-Président de Misola



Photo :
Misola

Contrairement à une idée reçue, la faim dans le monde ne recule pas et progresse même dans certains pays africains du fait des conflits, des changements climatiques et aujourd'hui de la pandémie. ⁽¹⁾

Depuis 1973, Misola développe en Afrique de l'Ouest une action à la fois de prévention et de traitement de la malnutrition infantile. Au coeur de ce dispositif, Misola a lancé la production d'une farine infantile fortifiée sous son nom, laquelle s'attaque aux malnutritions aiguës modérées des enfants. Cette farine est reconnue par le Codex Alimentarius de l'OMS et de la FAO. Elle est une marque déposée afin d'en garantir la provenance et la qualité. Cette farine est conçue à partir des ressources matérielles et agricoles locales – MISOLA est l'acronyme de Mil ; Soja ; Lait ; Arachide- Elle est produite dans des unités gérées par des groupements féminins qui la commercialisent. ⁽²⁾ Actuellement Misola est implantée à des degrés divers dans 11 pays. L'association a mis en place une équipe de coordination (coordinateur ; comptable ;

d'Afrique de l'Ouest (Mali, Niger, Burkina-Faso, Bénin, Mauritanie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Tchad, Guinée, Nigéria, RD Congo) dans lesquels l'association a mis en place une équipe de coordination (coordinateur ; comptable animateurs/trices). A ce jour, Misola dispose de 65 unités dans l'ensemble de ces pays pour une production annuelle d'environ 900 tonnes de farine, et les demandes ne cessent d'affluer du Ghana, Centrafrique, Cameroun, Congo Brazzaville, d'Afrique de l'Est avec Djibouti, et même d'Amérique centrale avec le Costa Rica ou d'Asie avec le Laos et les Philippines. Sans doute parce que Misola est une réponse pertinente à la question de la malnutrition infantile en s'attaquant à la fois aux effets et aux causes de celle-ci. En effet, en tant que farine, elle est efficace pour prévenir et traiter ce fléau et en tant que projet économique rémunérateur pour les productrices et les agriculteurs, elle lutte contre la pauvreté qui est la principale cause de la faim dans le monde.

Potentiel et obstacles

Misola évolue dans un contexte africain en constante (r)évolution. Certes, le regard des pays développés sur l'Afrique a changé. Ce continent est désormais vu comme un marché potentiel et non plus comme un simple pourvoyeur de matières premières à bas coût. Cela est dû à la fois à la recherche de nouveaux marchés, aux perspectives d'une main d'oeuvre bon marché et à une démographie galopante. ⁽³⁾ Mais cette volonté se heurte à divers obstacles que sont l'instabilité politique et l'absence de démocratie, l'extrême pauvreté, l'insécurité liée au terrorisme islamiste et aux conflits ethniques, la sous-scolarisation, la migration des jeunes et des élites, la corruption. Et puis ces visées expansionnistes et investissements massifs ⁽⁴⁾ posent la question du modèle de développement que cela risque de générer en Afrique, et celle de

l'indépendance économique des pays africains confrontés à un nouveau colonialisme néo libéral. (5)

De plus à ces difficultés s'ajoutent les conséquences sanitaires et économiques actuelles de la pandémie en l'absence de vaccins. Des programmes sont en cours financés par le PAM et l'UE dans toute cette zone sub-saharienne où la circulation des biens et des personnes est rendue difficile par l'insécurité permanente et les ravages de l'épidémie.

Difficultés de fonctionnement

Comme toutes les organisations, Misola traverse des difficultés pour fonctionner dans un tel contexte. C'est ainsi que, lors du conflit dans le Nord du Mali et de l'occupation de cette zone par des milices djihadistes, cinq de ses unités de production de farine situées entre Tombouctou et Gao ont été saccagées et pillées. Il a donc fallu développer des trésors d'arguments pour décider les bailleurs de fonds à remettre en état ces unités et à les rééquiper entièrement.

Du fait des difficultés d'approvisionnement en céréales, la production malienne tourne actuellement à 50 % et la livraison des sachets de farine est freinée en raison de l'insécurité générale aggravée par les récents coups d'état militaires dans l'un des pays les plus pauvres au monde (184^e rang mondial sur 189). L'autre difficulté relève des bailleurs de fonds qu'ils soient publics ou privés. En effet, de plus en plus souvent dans les appels à propositions, les projets éligibles doivent être situés hors des zones classées en rouge par le Ministère des Affaires étrangères. Or Misola est implantée dans ces zones particulièrement conflictuelles et insécurisées. Heureusement certains financeurs comme les Régions Hauts de France et Auvergne-Rhône-Alpes ou comme le PAM et l'UE ont compris qu'il ne fallait pas ajouter de la crise à la crise et qu'abandonner ces territoires, c'était laisser le champ libre à la montée du djihadisme. Ils continuent donc de soutenir les projets de Misola.

Réponses possibles

Dans sa manière de fonctionner Misola a aussi des arguments à faire valoir face à cette situation. En effet le recrutement local de personnel, sa formation et le transfert de compétences ont permis de disposer d'équipes de terrain autonomes avec une gouvernance sur place qui permet de maintenir l'activité ainsi que le suivi des projets. Ce souci d'autonomisation à la fois structurelle et financière fait depuis l'origine partie de la philosophie du projet Misola.

Le second argument tient au modèle de croissance

que Misola a toujours développé à travers la gestion de ses unités (Economie sociale et solidaire) par des groupements féminins (Promotion de la femme. C'est aussi une activité de transformation agroalimentaire en lien avec les agriculteurs et les artisans, qui, on le sait dégage le maximum de plus-value dans cette filière.

Le troisième argument est celui de l'innovation et du volet Recherche et Développement mené notamment dans le domaine de la nutrition avec le GRET. C'est aussi le projet de construction d'un nouveau modèle éco-responsable d'unité de production Misola à haute performance énergétique et environnementale financé par les Régions HdF et AURA (énergie solaire ; construction bio-climatique; recyclage des eaux et des déchets...). C'est enfin la mise en place d'une filière agro-alimentaire depuis la production agricole jusqu'à sa transformation grâce aux contrats d'approvisionnement avec les Organisations Paysannes assurant débouchés, prix négocié, travail en circuit court, afin d'améliorer le contrôle qualité et la traçabilité de la farine Misola .

On le voit, la meilleure réponse face à cette crise socio-économique, c'est certes de tenir bon, et plus encore d'avoir toujours un coup d'avance sur l'histoire....

(1) 900 millions d'habitants souffrent d'insécurité alimentaire dans le monde dont 250 millions en Afrique soit 19% de sa population. Le PAM estime que 265 millions d'habitants sont en situation grave soit 130 millions de plus qu'en 2019 avec des taux de mortalité de quelque 21 000 mots par jour. Et ce sont les enfants qui payent le plus lourd tribut à ce marasme alimentaire, avec pour l'Afrique des taux de mortalité infantile avant l'âge de 5 ans compris entre 14% et 28 % selon les pays de la zone sub-saharienne.

(2) Il s'agit d'un programme d'éducation nutritionnelle reposant sur trois volets : promotion de l'allaitement maternel face au lobbying occidental des laits maternisés ; lutte contre la malnutrition des enfants entre 6 mois et 5 ans période durant laquelle la mortalité infantile est la plus forte ; apprentissage à une alimentation familiale équilibrée

(3) Dans son dernier rapport, l'ONU estime que la population en A.O. va doubler d'ici 2050. Cette croissance est liée à un taux de fécondité important (5,2 enfants par femme) et à l'amélioration de l'espérance de vie (54,7 ans en moyenne)

(4) La Chine, dans son accord avec l'Afrique, s'est engagée à consacrer 60 milliards de dollars entre 2019 et 2021 pour financer 880 projets A cela, il convient d'ajouter 200 accords de coopération, des échanges commerciaux représentant 210 milliards de dollars par an sans compter l'invasion des produits chinois, les rachats de terres arables pour anticiper sur les besoins alimentaires de la population chinoise.

(5) Voir l'ouvrage de Kako Nubukpo, économiste togolais auteur de « L'Urgence africaine- Changeons de modèle de croissance ».



ACTUALITÉ

LE FESTIVAL DES SOLIDARITÉS HAUTS-DE-FRANCE À L'ÉPREUVE DES RESTRICTIONS SANITAIRES

Le Festisol en 2019 c'est...

124
événements et 235
animations référen-
cées en ligne

Près de
13 000
personnes
participantes

157
structures engagées

180
bénévoles et 61 sala-
riés impliqués

Lancé il y a maintenant plus de 20 ans, le Festival des Solidarités, ou Festisol, est un événement national et international qui vise à promouvoir et célébrer les solidarités. Si les initiatives et les activités des membres durent toute l'année, le Festisol se déploie localement lors des deux dernières semaines de novembre tous les ans. Lors de ce temps fort, des associations, établissements scolaires, collectivités territoriales, centres sociaux ... organisent des moments festifs pour montrer avec enthousiasme comment chacun et chacune peut s'approprier les enjeux globaux (climatiques, écologiques, sociaux mais aussi économiques) pour proposer des solutions locales et en lien avec le monde entier. L'objectif est simple : viser à la construction collective d'un monde plus juste, plus solidaire et plus durable. Et ce sont des objectifs que les structures des Hauts-de-France ont bien compris.

Sur l'aspect festif comme sur l'engagement, nombreux sont les collectifs de la région à répondre présent depuis maintenant de nombreuses années. L'essence même d'un Festisol réussi repose sur la proximité, sur l'échange formel et informel et sur le contact que permettent les événements en physique. Ce sont autant de facteurs qui ont été bouleversés par les mesures de distanciation physique et de confinement décidés tout au long de l'année 2020, notamment en novembre. Ne pouvant plus compter sur la possibilité de se réunir, les structures impliquées ont été dans l'obligation de se réinventer pour adapter leurs animations au contexte sanitaire. Véritable défi pour certaines, obstacle pour d'autres, organiser des événements à distance pour le Festisol en 2020 a été une épreuve difficile. Mais cela a permis aux structures de réinterroger leurs pratiques et d'innover pour certaines d'entre elles.

Si plusieurs collectifs ont décidé de reporter leurs activités à un moment plus propice à la rencontre en physique, d'autres ont maintenu leur programme prévu en le transformant en des événements en ligne. Ainsi, 9 collectifs ont proposé une programmation en 2020. Lianes Coopération, en tant que coordinatrice régionale du Festival, a accompagné les collectifs en leur proposant des formations et temps d'échanges sur les outils en ligne ; les participants ont par ailleurs pu suivre les formations proposées par la coordination nationale. Une programmation régionale a été établie afin de faciliter la communication sur les événements transformés mais maintenus. Si on peut parler de résilience au-delà de l'adaptation pour ces différentes expériences, c'est que les changements opérés dans les projets ont amené à une réflexion plus approfondie et de plus long terme pour les collectifs. Lors du bilan du Festisol 2020, des déceptions ont été notées, comme le nombre de participants bien inférieur aux normales, ou encore le manque d'interaction et de contact avec le public. Mais des éléments positifs ont été soulevés et ont permis aux différents collectifs de profiter de cette réflexion pour mieux organiser l'édition 2021. Les personnes impliquées dans l'organisation des événements ont par exemple noté une montée en compétences sur l'animation de réunion virtuelle, la structuration de leurs réseaux sociaux et sur la communication en ligne. L'organisation d'événements en ligne a aussi permis de toucher des personnes plus éloignées géographiquement, et a même suscité un certain engouement. Ces bonnes surprises ont donné envie à certaines personnes de continuer à proposer des événements au format numérique à distance, même lors d'un retour à la

normale. Ce qu'on note surtout pour 2021, c'est que les collectifs restent prudents en prévoyant des plans B à distance à leurs animations, la situation sanitaire étant toujours instable et imprévisible. L'édition 2021 du Festisol permet aussi à des collectifs de mieux se restructurer pour revenir en force en 2022. Plutôt que de concentrer son énergie à organiser des événements qui seront potentiellement annulés, des collectifs ont décidé de se recentrer sur eux-mêmes dans le but d'interroger leurs habitudes de travail, des les améliorer et de développer les partenariats autour du festival. Cet événement est important pour les structures de solidarité internationale sur la région car il leur permet de mieux se faire connaître, car il est porteur de sens et créateur de liens entre les structures, mais aussi avec les habitants du territoire et d'ailleurs dans le monde. Les stratégies adoptées pour continuer à proposer un Festisol sont diverses, mais le but reste le même : proposer des animations de qualité afin de favoriser l'engagement les citoyennes et citoyens.



Schéma : Les collectifs qui ont participé au Festisol en 2020



ENQUÊTE

LA RÉSILIENCE DES ACTEURS DES HAUTS-DE-FRANCE FACE À LA CRISE SANITAIRE

”

41% des acteurs de Lianes ont choisi de réorienter leur projet vers une réponse ciblée contre la pandémie.

Alors que le monde est bouleversé par la pandémie, nous avons cherché à connaître les initiatives des acteurs locaux qui font preuve de résilience pour accompagner leurs partenaires face à la crise. Nous avons alors mené une enquête auprès de nos acteurs.

Les acteurs de la coopération internationale lourdement impactés par la crise

Interruption des liens avec les partenaires, incertitudes financières, ou encore baisse d'activités : la pandémie a eu de lourdes conséquences sur les acteurs de la coopération internationale.

Les confinements mais également la fermeture des frontières ont remis en question les relations entre partenaires internationaux. L'impossibilité de voyager et de rencontrer a pu pour certains acteurs, causer une perte de contact et ainsi, une détérioration du lien avec les publics. Les deux impacts les plus importants se font donc ressentir au niveau du lien avec les membres, et au niveau des finances. Au-delà des acteurs, les projets ont, eux-aussi, été directement impactés. Une grande majorité des personnes ayant répondu à notre enquête* (75%) ont dû reporter ou suspendre leur projet, 41% d'entre elles ont choisi de réorienter leurs projets vers une réponse ciblée contre la pandémie.

Agir pour limiter ces conséquences

Au-delà de la crise sanitaire, la pandémie a engendré une véritable crise humanitaire, creusant les inégalités entre les pays et populations. Pour aider leurs partenaires et poursuivre leur soutien, les acteurs locaux de la coopération internationale ont choisi de développer de nouveaux projets ciblés contre la pandémie. Ces projets avaient un objectif de prévention de la pandémie (41%), de soutien à l'économie locale (23%), d'accès à l'eau et l'assainissement (23%) et de soutien à l'agriculture (32%). C'est le cas par exemple de l'APJ Togo, qui a créé et géré le centre de santé Yaka au Togo, retenu par l'Etat pour être le Centre de référence de la Préfecture pour les soins Covid-19. Parmi les autres acteurs des Hauts-de-France, ESSOR a mis en place des cellules d'aides médico-sociales ouvertes aux femmes et enfants victimes de violences psychologiques, ainsi que des accompagnements pédagogiques au Brésil, Mozambique, Tchad et Guinée Bissau. Ou encore, Elevage sans frontières a déployé une aide d'urgence au Maroc (paniers de première nécessité et achat d'orge pour le bétail pour 200 familles bénéficiaires). Les acteurs des Hauts-de-France ont donc choisi la résilience pour faire face à la crise et continuer de soutenir leurs partenaires aux quatre coins du monde.

De nouvelles attentes

Les missions et les projets évoluant pour faire face au covid-19, quel rôle notre réseau doit-il alors tenir auprès de ses membres ? Les attentes ont changé, l'accompagnement attendu n'a donc plus été le même. Pour les membres de notre réseau,

le rôle de Lianes était, pour une majorité, de rédiger et faire parvenir des plaidoyers auprès des institutions. Les personnes ayant répondu ont également mis en avant le fait que notre mission d'accompagnement devait être poursuivie, mais également réorientée vers la mobilisation d'aides.

En réponse à cette enquête et pour correspondre aux attentes de notre réseau, nous avons mis en place une « task force » avec les acteurs de la santé et de la coopération internationale de la région Hauts-de-France. Parallèlement à ces webinaires, Lianes Coopération a mobilisé un outil de diffusion d'informations : un « récapitulatif hebdomadaire » sous la forme d'une newsletter dont l'objectif principal est d'assurer un suivi de la situation des projets menés vers l'Afrique ou dans les pays en développement en réponse de l'évolution de la pandémie.

Les résultats de notre enquête sont toujours accessibles sur notre site internet.

*Enquête réalisée au sein du réseau de Lianes Coopération entre le 20 avril et le 15 mai 2020, auprès de soixante personnes.



TÉMOIGNAGE

INNOVER POUR LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DE DEMAIN

Cyrielle BERTOLETTI

> Chargée de projets Volontariat
International à l'ADICE

Depuis sa création en février 1999 à Roubaix, l'Association pour le Développement des Initiatives Citoyennes et Européennes (ADICE) promeut l'égalité des chances en permettant aux personnes avec moins d'opportunités de vivre une expérience à l'étranger. Ainsi, l'ADICE offre l'opportunité à son public (en priorité les demandeurs d'emploi ou les étudiants en décrochage scolaire ou réorientation de la région des Hauts-de-France) de s'engager en Europe ou à l'international, pour développer des compétences sociales, professionnelles et inter-culturelles.

L'ADICE est un acteur reconnu dans la gestion de projets. Cette reconnaissance s'est effectuée par son agrément d'accueil Service Civique en France et à l'international, son accréditation d'organisme de coordination, d'accueil et d'envoi dans le cadre du Corps Européen de Solidarité, son agrément d'envoi en Volontariat de Solidarité Internationale par le Ministère des Affaires Étrangères et son accréditation organisme d'envoi par la Commission Européenne dans le cadre de EU Aid Volunteers.

***Malgré la situation sanitaire,
l'ADICE a permis en 2020 à
118 personnes de vivre une
expérience de mobilité à
l'étranger.***

”

L'impact de la crise sur nos activités

Depuis 2020, les activités de l'ADICE ont été impactées par la crise sanitaire. L'ADICE a vu son activité d'envoi des volontaires et stagiaires ralentir. Néanmoins, l'ADICE est restée résiliente et mobilisée pour assurer le suivi des participants qui étaient déjà sur le terrain, et aussi maintenir les liens avec ses partenaires. Malgré cette situation exceptionnelle l'ADICE a permis en 2020 à 118 personnes de vivre une expérience de mobilité à l'étranger. 48 participants ont dû arrêter leur projet et être rapatriés. Les conséquences existaient à la fois à l'international sur le terrain de mission et en même temps, dans les locaux à Roubaix pour l'accompagnement et le lien avec des partenaires du territoire.

D'une part, certaines missions ont été suspendues car les activités prévues n'étaient plus réalisables dans ce nouveau contexte, d'autres ont pu évoluer à distance grâce aux outils numériques ou en respectant les consignes de sécurité sanitaire du pays et du partenaires d'accueil. Aussi, la fermeture des frontières a impacté l'envoi et le retour en France des participants. Afin de nous assurer de la mise en sécurité physique et morale de chaque volontaire, nous avons dû décider individuellement si les participants devaient rentrer en France ou s'ils étaient plus en sécurité dans le pays d'accueil et donc effectuer les démarches nécessaires à la légalité de leur statut en fonction des consignes des autorités locales. Ces décisions ont été prises en collocation avec nos partenaires. Toute l'équipe de l'ADICE, les partenaires et les volontaires sur le terrain ont su faire preuve d'innovation pendant cette période. Il a été plus que nécessaire de maintenir le lien régulier l'Agence du Service Civique, l'Agence Erasmus + Jeunesse et Sport, L'Agence Erasmus+ Education et Formation, la Direction Régionale Jeunesse Sport Cohésion Sociale, le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et les espaces de France volontaire.

D'autre part, les mesures de confinement en France ont également impacté le travail d'accompagnement avec les participants ainsi que le travail avec les partenaires locaux. L'information, l'identification et l'accompagnement dans la définition de projet de mobilité de nos participants ont pu s'adapter en ligne. Les entretiens et réunions se sont poursuivis à travers des visioconférences et des échanges par mail, par téléphone. Nos outils de préparation à la mobilité ont également été mis à disposition en ligne pour nos bénéficiaires.

L'évolution des pratiques vers le numérique

L'ADICE a continué le travail avec ses partenaires européens dans le but de créer des outils pertinents pour les participants, qui renforceront leur accompagnement. Il y a eu une grande prise en compte de la situation actuelle afin d'adapter ces

nouveaux outils au maximum pour une utilisation à la fois en présentiel mais également en ligne. La notion de « mobilité virtuelle » est en questionnement, tout comme des missions hybrides ou mixtes qui sont envisagées avec certains partenaires et ce même en dehors d'un contexte sanitaire instable.

C'est pourquoi de nouveaux projets sur cette thématique ont émergé comme E-passeport.

ePassport est un projet financé par le programme Erasmus + KA2. Il a pour objectif de renforcer les capacités des organisations travaillant dans le domaine de la formation professionnelle et d'améliorer leurs techniques et méthodes de préparation et de suivi en ligne des participants à un projet de mobilité hybride et/ou virtuelle.

La crise du COVID19 a révélé que la majorité des organisations européennes n'étaient pas préparées à mener efficacement leurs activités sans les outils et ressources appropriés. Dans ce contexte et à l'ère du numérique, ePassport, composé de 4 partenaires (ADICE en France, KANE en Grèce, KERIC en Slovaquie et Forum Educativo en Espagne) qui entreprendront la réalisation de productions intellectuelles au cours des 2 ans du projet :

- Une plateforme «Participants ePassport» pour aider les futurs participants à la formation professionnelle à construire leur projet lors de la préparation et du suivi à distance (hybride ou virtuel).

- Un «eGuide» pour la formation en ligne avant le départ des participants à destination des professionnels de l'EFP afin d'augmenter l'accès et la connaissance des outils existants pour la mise en œuvre de la formation en ligne.

- Un «eNotebook de la mobilité hybride et virtuelle» pour assurer un soutien et un contact permanents entre les organisations (organisation d'envoi & organisation d'accueil) et le participant pendant la mobilité hybride ou virtuelle.

- Un guide interactif «eFollow-up» pour améliorer le suivi à distance des participants pendant la mobilité hybride ou virtuelle de l'EFP jusqu'à leur retour.

Les ressources seront faciles d'utilisation, librement consultables et téléchargeables.

Logo du projet
e-Passeport





ACTUALITÉ

PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL DES JEUNES EN TEMPS DE CRISE

Les acteurs de la mobilité face au Covid-19

En plus de bouleverser profondément nos modes de vies et nos manières de travailler, la pandémie du COVID-19 a fortement impacté les activités des acteurs de la mobilité internationale des jeunes ⁽¹⁾. Chaque année, de nombreuses structures organisent des échanges de jeunes à l'international ou proposent des offres de mobilité afin de favoriser l'ouverture internationale, l'insertion ou le développement de compétences chez les jeunes. Depuis 2020, l'instabilité de la situation sanitaire conduit de nombreux pays à fermer leurs frontières, sans compter que les réglementations sanitaires évoluent et diffèrent entre les pays. Il est également

parfois plus compliqué de maintenir le lien avec ses partenaires à l'étranger, ceux-ci étant également affectés par la crise sanitaire. Ces différents facteurs ont eu un impact certain sur les projets de mobilité : projets annulés, reportés, rapatriement de jeunes en mobilité à l'étranger, annulation des vols par les compagnies aériennes...

Dans ce contexte, les acteurs de la mobilité ont été contraints de s'adapter, d'anticiper les difficultés, de proposer de nouvelles manières de promouvoir l'engagement international des jeunes.

Le développement des échanges numériques

Conséquence de la pandémie, la visioconférence a fait irruption dans notre quotidien, modifiant nos manières de travailler, d'échanger, de correspondre. Par choix ou par contrainte, la majorité des structures ont dû adapter leurs modes de fonctionnement, leurs outils et leurs activités. Face à ce changement inattendu dans nos façons d'interagir, de plus en plus d'acteurs de la mobilité ont commencé à développer de nouveaux projets pour favoriser l'ouverture internationale des jeunes par le biais d'échanges interculturels numériques. Ces derniers mois auront été l'occasion pour les acteurs de la mobilité, souvent débutants sur ce type de projet, d'expérimenter ces échanges numériques avec leur public. Parfois marqués par des difficultés techniques, ces projets ont également permis aux jeunes bénéficiaires de maintenir les liens en place avec leurs homologues de différents pays, de faciliter la découverte interculturelle, de mieux comprendre les contextes sociétaux et le vécu de la pandémie dans d'autres pays.

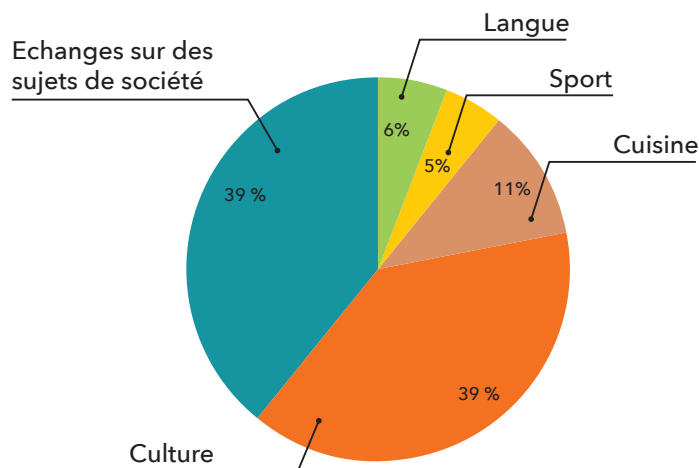
De nouveaux appels à projets

Pour répondre aux difficultés liées à la mise en place des projets de mobilité à l'international durant la crise sanitaire, les financeurs ont adapté leurs dispositifs afin de faciliter le soutien aux projets d'échanges numériques. Ainsi, le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), en partenariat avec le Fonjep, a lancé en 2020 un nouvel appel à initiatives intitulé Initiatives pour la Solidarité Internationale (ISI).

Cet appel à initiatives permet de soutenir des projets en France visant à favoriser l'engagement et la sensibilisation de davantage de jeunes (jusqu'à 30 ans) à l'échange interculturel et à la solidarité internationale. Les subventions ainsi accordées peuvent atteindre jusqu'à 4 000€ dans la limite de 60% du budget global du projet. Au total, 40 projets ont ainsi été retenus dans les Hauts-de-France sur les deux appels à initiatives représentant un peu plus de 100 000€ de subventions attribuées.

Les projets ainsi développés portent sur des thématiques diverses telles que les Objectifs de Développement Durable (ODD), la crise sanitaire ou encore la culture. Suite au succès des deux premiers appels à initiatives et des retours positifs des porteurs de projets, le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères envisage aujourd'hui de pérenniser ce dispositif.

Thématiques des projets ISI 1



Vers plus de mobilité hybride ?

Il est aujourd'hui difficile d'évaluer l'impact de la crise sanitaire et du développement des projets d'échanges numériques sur le milieu de la mobilité. Il est évident qu'un échange interculturel par voie virtuelle ne remplacera jamais la rencontre physique. Pour autant, l'analyse des bilans des projets développés dans le cadre d'ISI montre que ces activités facilitent la mobilisation de publics plus éloignés de la mobilité et moins enclins à voyager. Les temps d'échanges réalisés en numérique ont également permis à plusieurs acteurs de renforcer les liens entre les jeunes et mieux préparer les rencontres physiques à venir.

Le terme de « mobilité hybride », liant échanges virtuels et mobilités, est aujourd'hui évoqué de plus en plus fréquemment dans le milieu de la mobilité et par les bailleurs de fonds. Le numérique est d'ailleurs une des priorités de la nouvelle programmation Erasmus +. S'il est encore compliqué de savoir quelle place aura le numérique dans les futurs échanges interculturels, ces derniers mois auront au moins permis aux acteurs de la mobilité de s'essayer à ces nouvelles formes d'interactions.

(1) On entend par « acteurs de la mobilité » toutes les structures impliquées dans la mise en place de projets de mobilité internationale à destination des jeunes (13 à 30 ans) du territoire. Cela comprend à la fois les structures spécialistes de l'envoi en mobilité internationale mais également les structures jeunesse, collectivités territoriales ou établissements scolaires développant des projets de mobilité internationale.

DU NOUVEAU CHEZ LIANES COOPÉRATION

RECRUTEMENT

Lianes accueille une nouvelle chargée de mission ECSI

L'équipe de Lianes Coopération a vu du changement dans l'équipe salariée : Camille Plumeri est arrivée en avril pour travailler sur le pôle ECSI. Elle a acquis de l'expérience en ECSI dans la gestion de projets et dans l'animation auprès de divers publics au Partenariat-Centre Gaïa. A Lianes, elle veille à la bonne réalisation du programme Recital, mais aussi à la coordination régionale du Festival des Solidarités, à la mise en place du concours Réinventer le Monde et à l'accompagnement des membres du réseau sur leurs projets d'ECSI. Elle succède à Clarisse Dané qui a permis de lancer et commencer à structurer la dynamique ECSI régionale depuis 2018, que nous remercions et à qui nous souhaitons bonne route !



Pour contacter Camille Plumeri:

c.plumeri@lianescooperation.org
07 84 73 49 21 / 03 20 85 10 96

NOUVELLE ADRESSE

Lianes coopération ouvre une antenne à Amiens



L'activité de Lianes Coopération se déploie sur le versant sud de la Région Hauts-de-France avec l'ouverture d'un nouveau bureau. Ce pied-à-terre amiénois permettra aux porteurs de projet proches de venir rencontrer notre équipe. L'ouverture de cette antenne entre également dans notre volonté d'être présents pour tous les acteurs, sur tout le territoire des Hauts-de-France. Ces locaux au cœur de l'Espace Somme, qui regroupe de nombreux autres associations et acteurs, sont à quelques pas seulement du Quai de l'Innovation, lieu phare du dynamisme d'Amiens Métropole.

Pour nous y retrouver :

6, rue des Hautes Cornes,
Espace Somme
80 000 Amiens

Pour nous contacter :

Lucie Coquisart
l.coquisart@lianescooperation.org
07 84 63 01 49

NOUVEAU BUREAU



Marie-Véronique DEFORGE

Présidente

Communauté Haïtienne
du Nord de la France



Pascale PAVY

Vice-Présidente

APJ Togo



Christiane DUCAMP

Trésorière

Comité Tinkaré Mali



Cyrille AGBOBY

Secrétaire

Grain de Senevé



Gabriel BAJAJI

Secrétaire adjoint

ESSOR

PRÉSENTATION DE NOTRE NOUVELLE PRÉSIDENTE

« Après un cursus d'Arts Appliqués et Arts Graphiques à Lille, où ma créativité a pu s'épanouir, j'ai poursuivi et finalisé ma carrière professionnelle, depuis 1973, à la mise en œuvre de stratégies de techniques de communication, d'innovation dans la représentation spatiale, la visualisation et le faire savoir, sur des thématiques d'Environnement Global et d'Aménagement des territoires, dans le cadre d'un Centre d'Etudes Techniques, sous tutelle du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable.

De par mes engagements associatifs, imprégnée depuis 1971-1972, des alertes contestataires sur les incompatibilités du développement économique avec la protection de la planète, adhérant aux mouvements affirmant l'interdépendance entre les êtres humains et l'environnement naturel et les liens nécessaires et primordiaux entre le développement économique et social et la protection de l'environnement, j'ai agi sur des problématiques environnementales et humanistes.

En accord avec les conclusions du rapport « Our Common future » de la commission Brundtland déclarant que le Développement Durable n'est pas un état fixe de l'harmonie mais un processus d'évolution conforme à nos besoins, aussi bien futurs que présents, je suis intervenue, avec mes compétences propres et ma sensibilité, dans la construction de projets d'envergure variable mais formatrice.

Ma volonté de m'engager plus intensément, en tant que présidente, dans la gouvernance de Lianes Coopération en est la continuité : une prolongation de cette 'éducation verte humanisée' ».

Marie-Véronique Deforge

LE PROGRAMME EXPLOR

NOUVEAUTÉ

Un outil pour vos projets

Le programme Explor – Expertise Locale pour le Réseau – est un nouveau programme dans l'éventail des moyens d'accompagnement de Lianes coopération. Il permet de mobiliser des salariés ou des retraités pour des missions courtes d'expertise dans vos pays d'intervention.

A qui s'adresse ce programme ?

Aux acteurs de la solidarité internationale basé en région Hauts-de-France souhaitant bénéficier d'une expertise en vue de préparer, mettre en œuvre ou évaluer leurs projets

Aux entreprise ou collectivité qui souhaiteraient mettre leur expertise dans différents domaines au service d'un projet de solidarité internationale

Quelles missions sont possibles ?

Le programme offre au réseau un accès aux moyens humains et financiers nécessaires à l'organisation d'une mission d'expertise auprès de leurs partenaires. Toutes les thématiques de mission sont possibles : Agriculture, énergie, santé, éducation, administration, gestion des déchets ... Une mission peut durer de 7 à 15 jours, elle se déroule dans votre pays d'intervention. Chaque mission fait l'objet d'une préparation minutieuse et comporte des objectifs et des attendus définis. Elle est préparée avec l'appui de Lianes coopération.



Combien coûte une mission Explor ?

Lianes coopération propose de prendre en charge la recherche d'expert, la préparation de la mission, la formation au départ, les transports internationaux, l'assurance et les éventuels visas, un per diem pour la durée du séjour. L'organisation bénéficiaire de la mission s'engage à contribuer à la mission pour un coût fixe de 800€. Le partenaire local s'engage quant à lui à héberger l'expert lors de sa mission.

Comment bénéficier du programme Explor ?

Pour bénéficier du programme, il vous suffit de contacter Lianes coopération et d'expliquer votre besoin. Nous verrons ensuite comment identifier et mobiliser une expertise pour y répondre.



Votre contact à Lianes pour le programme EXPLOR

Nizar YAICHE
n.yaiche@lianescooperation.org

L'ÉQUIPE DE LIANES COOPÉRATION



François Derisbourg -
Directeur
-Equipe de Lille -
f.derisbourg@lianescooperation.org
06.77.78.69.48



Stéphanie Cathelain -
Secrétaire comptable
- Equipe de Lille -
s.cathelain@lianescooperation.org
03.20.85.10.96 ou 06.77.78.69.48



Nizar Yaiche -
Directeur Adjoint et chargé du pôle
« Développement international »
- Equipe de Lille -
n.yaiche@lianescooperation.org
07.78.59.01.88



Hugo Coste - Animateur réseau
« Mobilité Jeunesse et Citoyenneté »
- Equipe de Lille -
h.coste@lianescooperation.org
07 84 73 29 60



Lucie Coquisart - Chargée de
mission
- Animatrice réseau coopération et
développement international
- Equipe d'Amiens -
l.coquisart@lianescooperation.org
07 84 63 01 49



Camille Plumeri -
Chargée de mission ECSI
- Equipe de Lille -
c.plumeri@lianescooperation.org
Tel. 07 84 73 49 21 / 03 20 85 10
96



#FESTISOL

FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

DU 12 AU 28 NOVEMBRE 2021

TOUS LES ÉVÉNEMENTS PRÈS DE CHEZ VOUS SUR
www.festivaldessolidarités.org

Projet porté au niveau national par



Dans le cadre de



Soutenu par



Le partenariat avec

